

Info Marne

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Edito : un déni de démocratie pour continuer à s'attaquer aux salariés, aux précaires, aux jeunes...	1
Châlons-en-Champagne : Sophie BINET : préparons la riposte sociale !	2
Inauguration de l'annexe mobile de la CGT Marne	2
13 septembre - Sidérurgie Arcelor Mittal en lutte	3
17 septembre - VALEO : Non au sacrifice de nos entreprises et de nos emplois !	3
Reims : Journée internationale de la paix	4
Reims : Institut Michel Flandre	4
Châlons-en-Champagne : Veolog	4

Edito : un déni de démocratie pour continuer à s'attaquer aux salariés, aux précaires, aux jeunes...



L'histoire retiendra qu'en procédant à la désignation de Michel BARNIER, dinosaure de la droite, avec la bénédiction du Rassemblement National, Emmanuel MACRON aura gravement outragé la démocratie. L'opinion publique ne s'y est pas trompée en estimant à 75 % des sondés que le Président de la République ne respectait pas le résultat des urnes qui ont placé la gauche en tête.

Cette attitude lamentable, digne d'une république bananière, témoigne de la farouche volonté du locataire de l'Élysée, fondé de pouvoir de la grande bourgeoisie, de perpétuer coûte que coûte un système profondément injuste, au bénéfice des plus riches et au détriment de l'immense majorité de la population.

Le président des riches ne recule devant rien pour préserver les intérêts de sa classe. Honte à lui et à ses soutiens, à commencer par celui des élu-e-s Horizons de la Marne, réunis le 11 septembre à Reims, qui ont soudainement oublié qu'ils devaient leur élection aux voix de gauche pour faire barrage à l'extrême-droite.

Notons que Michel BARNIER y a fait une brève apparition, sans doute pour s'éviter l'accueil reçu par Yaël BRAUN-PIVET à la Foire de Châlons.

Aujourd'hui arrive à Matignon le plus droitier des prétendants au poste de premier ministre. Fort de ses 5 % de représentativité aux élections législatives, un score qui, dans une entreprise, le cantonnerait du côté des syndicats non représentatifs...

Face au coup de force, les ingrédients d'une riposte sociale de grande ampleur le 1er octobre sont réunis.

Ghislain BRIDE,
Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT 51



13 septembre 2024

#76

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex

Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net

www.udcgt51.fr

BARNIER RASSURE LA FRANCE DU 21^{ème} SIÈCLE



Châlons-en-Champagne :

Sophie BINET : préparons la riposte sociale !



La journée du 6 septembre a été une réussite. 150 militant-e-s et sympathisant-e-s CGT venu-e-s de toute la Marne étaient présent-e-s pour débattre avec la secrétaire générale de la CGT à la Foire de Châlons. Il faut dire que l'actualité était bien remplie avec la désignation de Michel BARNIER au poste de premier ministre.

Pour Sophie BINET, pas d'hésitation, l'heure est à la mobilisation. Il faut que le 1^{er} octobre, premier jour d'examen du budget 2025 à l'Assemblée, soit une riposte sociale d'ampleur. Elle appelle à une grande journée de mobilisation, avec des grèves, si possible reconductibles, et à des manifestations sur tout le territoire, pour répondre au coup de force de MACRON.



Loin de tout fatalisme, Sophie BINET a tenu à positiver. Elle a rappelé qu'au-delà de la défaite de l'Extrême-droite, plusieurs réformes avaient été abandonnées : celle de l'assurance-chômage, de la fonction publique, du logement social, de l'audiovisuel public et du Code du travail.



Elle a détaillé les principales revendications que chaque syndicat devra compléter par des revendications spécifiques aux entreprises et aux services :

- L'abrogation de la réforme des retraites, toujours d'actualité, alors qu'une majorité de députés y est favorable.
- L'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, sachant qu'il n'y aura pas de revalorisation automatique du SMIC avant 2025 dans la mesure où l'inflation, estimée à 1,9 %, est repassée sous la barre des 2 %.
- L'investissement dans les services publics, l'hôpital est dans un état catastrophique : « on meurt sur des brancards aux urgences, les médecins trient les malades » et l'école publique, elle aussi en situation désastreuse.
- La ré-industrialisation dans le respect de l'environnement. La période récente a vu un nombre considérable de fermetures de sites. « Le secteur de l'automobile prévoit 80 000 suppressions d'emplois d'ici 2030 alors que les grandes entreprises touchent chaque année 170 milliards d'euros d'aides publiques ! »

[\(lire l'article de l'Union\)](#)

Rendez-vous est donc pris pour le 1^{er} octobre, temps fort de la riposte sociale. ([tract](#))

Inauguration de l'annexe mobile de la CGT Marne



Après un pot convivial, Sophie BINET a inauguré l'annexe mobile de la CGT Marne, un véhicule Renault master soigneusement aménagé et siglé aux couleurs de la CGT.

La Secrétaire Générale de la CGT a profité de ce nouveau lieu de partage pour échanger avec Charles de COURSON, député de la Marne et rapporteur général du budget.

L'idée de l'annexe mobile a germé suite au constat de l'évolution du tissu industriel dans le

département où progressivement, les entreprises ont quitté les centres urbains pour aller s'installer dans des zones d'activité en périphérie des villes ou dans les campagnes, éloignant de fait nombre de salariés des structures de la CGT.

L'annexe mobile permettra d'aller à la rencontre des salariés et de leurs syndicats sur tout le territoire marnais et contribuera au renforcement de la CGT. Le véhicule, propriété de l'Union départementale de la Marne, sera mis à la disposition de l'ensemble des structures de la CGT. La première mission de l'annexe mobile sera de participer à la Caravane des vendanges qui sillonnera le vignoble à partir du lundi 16 septembre, à la rencontre des saisonniers, afin de leur faire connaître leurs droits et d'empêcher que les graves dérives des vendanges de la honte 2023 ne se reproduisent.

13 septembre - Sidérurgie *Arcelor Mittal en lutte*

La CGT a décidé d'organiser une journée nationale de mobilisation le 13 septembre 2024, journée qui s'inscrit dans la grande journée d'action à l'appel des syndicats d'Arcelor Mittal au niveau mondial. Il s'agit de dénoncer la recherche d'un profit maximal, au détriment de la santé, de la sécurité et des conditions de travail, et des investissements indispensables pour réussir la transition énergétique.

Arcelor Mittal, deuxième producteur d'acier au monde, qui a réalisé 20 milliards d'euros de bénéfice en trois ans, fait peser de lourdes menaces sur l'avenir de la filière par sa recherche systématique d'aides publiques, la mise en concurrence de ses sites, dans le cadre des investissements nécessaires pour la décarbonation, afin de réduire les émissions de CO2. L'avenir des sites de Dunkerque et de Fos-sur-Mer et de leurs emplois est en jeu.

A Reims, l'emploi est aussi menacé chez Arcelor Mittal. Un accord de RCC (rupture conventionnelle collective) a été négocié, il prévoyait la suppression de 15 % des postes, dans la production et les fonctions administratives, mais n'a pas été signé par les syndicats.

Le débrayage aura lieu à Reims de 10h20 à 14h20, avec rassemblement, prises de parole, au même

moment que dans les sites de Dunkerque, Fos-sur-Mer et Florange.

Cette mobilisation précède une nouvelle journée de mobilisation le 17 octobre, à l'ouverture du Salon de l'automobile. [Tract](#)

17 septembre - VALEO : *Non au sacrifice de nos entreprises et de nos emplois !*

Mardi 17 septembre à 10h, les salariés de VALEO sont appelés à se rassembler à Paris, devant le siège social de l'entreprise, au 100 rue de Courcelles, dans le 17^{ème} arrondissement. Une délégation des salariés de l'usine de Reims sera présente.



L'équipementier automobile a décidé de fermer trois de ses 23 sites français, deux usines à l'Île d'Abeau en Isère et à La Suze dans la Sarthe, et le centre R&D (Recherche et Développement) de Verrières dans les Yvelines. Plus de mille salariés et leurs familles sont concernés par ces fermetures.

La CGT exige l'arrêt d'un processus de casse qui ne fait que commencer. « *Le but de la direction, c'est de générer du cash en transférant l'activité en délocalisant vers des pays à bas coût de main d'œuvre ; il s'agit d'une restructuration financière* » explique Michel NICON, délégué syndical CGT de l'usine VALEO de Reims.

Les trois sites concernés ont été mis en vente, dans le cadre de la Loi dite Florange, qui oblige l'employeur à engager des actions, afin de trouver un repreneur avant la fermeture. La date butoir est fixée au 15 octobre 2024 et à ce jour, aucun repreneur ne s'est manifesté.

La CGT exige le maintien des trois sites de VALEO, avec une charge de travail suffisante pour garantir les emplois et leur pérennité ; des solutions alternatives existent pour éviter l'hécatombe industrielle.

[\(lire le communiqué de presse de la CGT VALEO\).](#)

Reims : Journée internationale de la paix



Journée internationale de la paix

Pour la journée internationale de la paix du 21 septembre 2024, l'Union Départementale CGT de la Marne a choisi d'organiser un rassemblement devant le Musée de la Reddition de Reims.

Le lundi 7 mai 1945, à 2h41 du matin, dans une salle du Collège Technique de Reims où était installé le Quartier Général d'Eisenhower, les forces alliées mettent fin à une guerre de plus de cinq ans en obtenant la capitulation des armées du IIIème Reich.

Le conflit le plus meurtrier de l'histoire s'achève. Il aura fait 60 et 80 millions de morts, plusieurs millions de blessés, des dizaines de millions de personnes déplacées de force. 45 millions de civils sont morts et le nombre de victimes civiles est supérieur à celui des militaires. Parmi eux, 6 millions de juifs sont assassinés et 220 000 tziganes.

Quel lieu plus emblématique pour la Journée internationale de la paix du 21 septembre 2024 dans la Marne, alors que les guerres se poursuivent et s'amplifient au Proche Orient, en Afrique, au Yémen ou en Ukraine, toutes aussi cruelles les unes que les autres, avec leur cortège de destructions, de massacres de populations civiles dont des milliers d'enfants.

Le rassemblement est prévu le 21 septembre à compter de 10h du matin, avec prise de parole et une visite gratuite du Musée de la Reddition sera proposée. [\(Tract\)](#)

Reims : Institut Michel Flandre

Alors que les salariés du médico-social ont finalement pu arracher, grâce à une mobilisation acharnée, les 183 euros du Ségur de la santé pour l'ensemble des salariés de la branche, l'espoir était grand d'engager la négociation d'une convention collective de haut niveau avec un gouvernement de gauche.

Malheureusement, la nomination de BARNIER confirme l'intention de la Macronie de poursuivre sa politique de liquidation des droits et conquêtes sociales. Il va donc falloir repartir au combat pour stopper la fuite en avant vers le chaos et obtenir l'arrêt

- des fermetures de services d'urgence faute de soignants et de lits
- du manque d'AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) dans les établissements scolaires
- du manque d'éducateurs, de rééducateurs, de psychologues, de personnel dans les établissements du médico-social.

[\(lire le tract\)](#)

Châlons-en-Champagne :

Veolog



Recy

Chez Veolog, entreprise de logistique, le délégué syndical de la CGT, élu titulaire au CSE, a été placé en mise à pied à titre conservatoire début août dans le cadre d'une procédure de licenciement pour « harcèlement ».

Une cellule harcèlement a été mise en place pour mener une enquête dans l'entreprise et auditionner une trentaine de salariés du site de Recy.

Un compte rendu a été fait par l'entreprise et un CSE extraordinaire a eu lieu le 29 août pour consulter les élus sur le licenciement envisagé.

Le délégué syndical a pu s'exprimer, il a dénoncé une enquête à charge alors qu'il a toujours défendu les salariés dans le cadre de ses fonctions de représentant du personnel. Il estime que cette procédure est un prétexte pour se débarrasser de lui.

Après avoir entendu les explications du délégué, le CSE a émis un avis défavorable à son licenciement. La direction n'a pas voulu tenir compte de l'avis du CSE et a décidé de poursuivre la procédure de licenciement. Comme il s'agit d'un salarié protégé, le dossier a été transmis à l'inspection du travail qui doit se prononcer.

Militants, adhérents () vous êtes assurés.

Nous protégeons
votre activité syndicale.
Et ça fait 30 ans que ça dure.

→ Contactez-nous : partenariat@macif.fr

